



FORMATION FAF-PM

« Que faire devant une femme présentant des signes évocateurs de fausse-couche précoce ? »

Experts :

- **Dr Etienne Roussel,**

Chef de service de gynécologie obstétrique du Centre Hospitalier de Blois

- **Mr Christian Paillet,**

Echographiste en spécialités obstétrique et gynécologie au Groupement d'imagerie CHRU Tours

Jeudi 14 décembre 2017 à TOURS

HORAIRES : 14h30 – 18h30

(pause à 16h30)

HOTEL MERCURE DE TOURS NORD

11 Rue de l'Aviation 37100 Tours

ORGANISATRICE: Elisabeth PAGANELLI

Site Web du Collège à visiter absolument : <https://www.collegegyneco-cvl.com/>

Objectifs de la formation

Cette formation abordera tous ces points, d'importance majeure dans la qualité de la chaîne du dépistage.

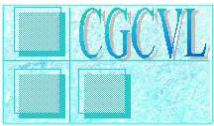
Objectif no 1 :-Connaître les critères nécessaires pour affirmer l'arrêt d'une grossesse au premier trimestre

Objectif no 2: - Quelle stratégie devant une patiente présentant une menace de fausse-couche précoce?

Objectif no 3 : -Savoir comment obtenir la vacuité utérine dans le cadre d'une fausse-couche précoce

- Les frais pédagogiques pour les médecins libéraux seront pris en charge par le FAF – PM
- *Formation gratuite pour les internes en gynécologie.*

✂ Pour les médecins non libéraux, la formation n'étant pas prise en charge par le FAF- PM, il vous est demandé un chèque de 70 euros au nom du CGCVL si vous n'êtes pas à jour de l'adhésion au collège.



Le Collège de Gynécologie du Centre Val de Loire

FORMATION FAF-PM

« Que faire devant une femme présentant des signes évocateurs de fausse-couche précoce ? »

Jeudi 14 décembre 2017

HOTEL MERCURE DE TOURS NORD
11 Rue de l'Aviation 37100 Tours

☞ Cette journée de formation est validée par le FAF-PM.

Merci de renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint au Dr Elisabeth Paganelli et de noter obligatoirement une ADRESSE MAIL.

Le nombre de place étant limité à 30, ne tardez pas à vous inscrire !

INSCRIPTION

Le Docteur

S'inscrit à la formation FAF-PM : OUI NON

Le CGCVL ne pourra prendre définitivement en compte l'inscription que si la totalité des pièces demandées a été fournie.

- Fournir un chèque de caution de **200 €** à l'ordre du **CGCVL** (il vous sera rendu le jour de la formation)

- Inscription à retourner avec **attestation versement cotisation FAF/ URSSAF**

☞ **Pour obtenir l'attestation FAF URSSAF : tel 3957**

Au **Docteur Elisabeth PAGANELLI 46 rue de la Victoire 37000 Tours**

Tél : 02 47 38 57 00 Fax : 02 47 37 31 36

elizabeth.paganelli@wanadoo.fr

NOM :

PRENOM :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

MAIL :

Téléphone :

DATE :

SIGNATURE et CACHET :

Chèque de caution : 200 € par chèque au CGCVL

Inscription gratuite pour les internes en gynécologie.

☞ *Pour les médecins non libéraux, la formation n'étant pas prise en charge par le FAF- PM, il vous est demandé un chèque de 70 euros au nom du CGCVL si vous n'êtes pas à jour de l'adhésion au collège.*